**Déclaration préalable au CTSD d’ajustements de rentrée dans le 1er degré du 03 septembre 2021**

Monsieur l’Inspecteur d’Académie,

Madame la Secrétaire Générale,

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Par les enjeux qu’elle représente, après 18 mois sous protocole sanitaire, la rentrée 2021 est une rentrée inédite pour les élèves, les personnels et toute l’École. Les conditions d’apprentissage et d’enseignement complexes de ces derniers mois n’ont pas été sans conséquence. Il faut les prendre en compte à leur juste mesure d’autant plus que les contraintes sanitaires perdurent en cette rentrée. Le Ministre a remercié publiquement à différentes reprises les professionnels de l'Éducation nationale quant à leur implication sans faille depuis le début de l’épidémie pour s’adapter, se réinventer et absorber la pression comme la charge de travail, pour permettre aux écoles de rester ouvertes pour un maximum d’élèves. Il était important et bienvenu qu’il le fasse. Mais il serait dommageable de faire l’économie d’une vraie prise en compte de la façon dont la profession a subi le contexte inédit de cette crise. Les personnels attendent mieux que des remerciements. Pour l’Unsa Education, cette étape du bilan et des enseignements à tirer est essentielle pour avoir la capacité de se projeter dans un avenir plus serein. Il en va de la stabilité et de la solidité du service public d’éducation nationale. C’est le sens de nos alertes départementales, académiques et ministérielles depuis de nombreux mois.

Tout d’abord, l’Unsa Education demande de faire place à une meilleure considération de nos métiers. Cela passe par une information rapide, directe et fluide des personnels de ce qui est décidé pour l'École. Certes le protocole de rentrée avait au moins le mérite d’avoir été plus anticipé et gradué selon les contextes que lors de ces derniers mois… Mais les médias en ont eu encore la primeur et les personnels ont dû attendre les précisions. Quel que soit le contexte d’avenir, plus aucun personnel ne peut se retrouver dans une situation d’insécurité. Cela passe aussi par une cohérence des décisions : alors que notre département des Landes a un des meilleurs taux de vaccination, tant chez les personnels que chez les adolescents de plus de 12 ans, alors que les contaminations et les tensions sur le système hospitalier diminuent significativement, alors que le protocole national n’impose le masque que dans les espaces couverts, la décision prise par la Préfecture des Landes de l’imposer également à l’extérieur et aux abords des écoles et établissements est incompréhensible et anxiogène une fois de plus.

Au niveau de la DSDEN des Landes, si la cellule COVID est connu des personnels, pour autant il a été parfois difficile notamment ces derniers jours d’avoir des réponses qui se devaient d’être rapides pour sécuriser les personnels et la préparation de la rentrée. Il ne s’agit pas pour l’Unsa Education d’accabler des services et des personnels qui, eux non plus, n’ont pas échappé aux impacts de cette crise. Nous pensons en particulier aux personnels de circonscriptions qui ont connu un fort taux de renouvellement et qui doivent faire face à de nombreuses demandes. Pour autant, beaucoup d’écoles ont eu des informations essentielles pour la rentrée à la veille de la pré-rentrée.

Il est inévitable d’accompagner tous les personnels pour tirer les conséquences de la période récente sur leurs gestes professionnels individuels et collectifs. Pour le SE-Unsa, la crise sanitaire a montré la nécessité de définir un cadre pour le travail en distanciel et d’en définir une charte pour clarifier juridiquement cette activité, pour éviter de générer une surcharge de travail ou des débordements dans l’équilibre vie professionnelle / vie personnelle.

Un levier inévitable, car il relève du devoir de protection de tout employeur, est l’accompagnement de la santé physique et psychique des personnels. Là aussi, même si nous saluons le travail d’écoute et d’accompagnement du service de médecine de prévention et d’assistance sociale aux personnels, la souffrance grandissante de nos collègues doit engager notre institution à s’emparer de ce dossier. L’Unsa Education demande que chaque personnel puisse bénéficier d’une visite médicale professionnelle pour mesurer les impacts de cette crise.

Il est également impératif d’agir dès aujourd’hui sur le bâti scolaire. Parmi les manques et les dysfonctionnements mis en exergue par la crise sanitaire, la question du bâti scolaire a été très prégnante au quotidien. Au-delà de devoir mettre en œuvre des protocoles sanitaires exigeants en des temps records, les personnels se sont très souvent confrontés aux limites du lieu même où ils exercent. Ces propositions exigent des actes et mises en œuvre rapides et concrètes de la part de notre Ministère dont la responsabilité est aussi importante dans une gestion de crise que dans celle des leviers à activer pour permettre à l'École de relever les défis qui se posent à elle en cette rentrée 2021.

Toutes les réponses ne peuvent venir des services départementaux de l’Education Nationale. Mais, si cette dernière phase d’ajustements de rentrée, à l’ordre du jour de ce CTSD, met en évidence une fois de plus, un manque de moyens qui relève du gouvernement, elle révèle également des problématiques et des dysfonctionnements qui relèvent des décisions locales. Etait-ce bien nécessaire d’opérer des transferts sur les écoles de Mimizan en juin pour reproposer en septembre une ouverture là où l’administration a fait le choix de fermer, bousculant par la même occasion les équipes en place ?

L’enseignement de l’occitan à marche forcée, vendu aux parents comme un dispositif pédagogique d’excellence peut-il réellement être à la hauteur alors que les ressources humaines n’y sont pas ? La gestion des personnels et leur affectation sur ces postes reste pour l’Unsa Education, mais aussi pour nos collègues, opaque et inéquitable.

L’Unsa Education n’a eu de cesse depuis les premières opérations de carte scolaire de dénoncer la suppression d’un poste de conseiller pédagogique culture. Aujourd’hui nous l’enterrons définitivement, faute de moyens, mais aussi faute d’une véritable volonté politique qui malheureusement est plus tournée vers des savoirs « dits fondamentaux » : lire, écrire, compter… La culture sous toutes ses formes est source d’émancipation et de richesse pour une société moderne. Mais nous ne réactiverons pas ici le débat de ce qui pour nous dirigeants est essentiel ou ne l’est pas…

La mobilité professionnelle et la mobilité géographique doivent également rester des choix pour les personnels, certes dans un cadre de Fonction Publique aux contraintes connues, et non une punition d’enfermement sans espoir de sortir à moyen ou long terme. Les collègues exercent peu leur droit à recours, car ils n’y croient pas et ils ont raison… Peu sont satisfaits. Des professeurs des écoles attendent depuis plus de dix leur sortie du département. Seuls 3 exeats ont été accordés cette année. A contrario, 17 ineats ont été validés. Cela nous questionne sur le calibrage des permutations informatisées. C’est une vraie problématique que l’Unsa Education porte depuis des années.

Enfin, parmi les leviers locaux d’amélioration des conditions de travail des professeurs des écoles, l’Unsa Education rappelle que dans le cadre des rendez-vous de carrière, il est prévu que les personnels soient informés en fin d’année précédant l’année scolaire à venir qu’ils sont éligibles. L’Information à J-15 est encore une fois source d’anxiété pour les personnels.

L’Unsa Education est certes critique mais elle se veut exigeante en portant les attentes légitimes des personnels qui ne demandent qu’à poursuivre le défi de dispenser à tous les élèves un enseignement de qualité dans des conditions optimales de sécurité, de sérénité et de bien être professionnel. Il en va de la scolarité, du parcours et de l’avenir de chaque élève ainsi que de la qualité de vie au travail de chaque personnel.

Pour l’Unsa Education

Christophe NOWACZECK Mathilde GAILLARD Sara BERNET Sophie MERCADAL